

La résilience de délinquance dans le contexte des relations familiales

Michel BORN
Dominique HELIN

Parmi les éléments pouvant expliquer l'éclosion de conduites déviantes ou délinquantes dans l'adolescence ainsi que leur continuation durant l'âge adulte, la famille d'origine tient une place de choix. Certains vont même jusqu'à prétendre que tous ces problèmes trouvent leur explication dans la cellule familiale qui n'aurait pas assuré adéquatement son œuvre éducative. De nombreux chercheurs ont identifié les caractéristiques familiales qui se trouvent le plus fréquemment associées à la délinquance et en constituent les facteurs de risque.

Classiquement, trois grandes voies d'entrée dans la délinquance sont reconnues : les dysfonctionnements familiaux, les carences éducatives et l'imprégnation délinquante.

En effet, toutes les études portant sur les populations dont la délinquance est connue et sanctionnée (tribunal, prison) montrent que le taux de familles brisées par décès, divorce ou absence prolongée d'un des parents est plus important chez les délinquants que chez les non délinquants. Plusieurs éléments viennent nuancer ce constat puisque l'âge de l'enfant au moment de la séparation, la longueur et l'intensité des périodes de mésententes conjugales font que l'impact est extrêmement variable d'un individu à l'autre. De plus, c'est davantage l'absence du père plutôt que les raisons de cette absence qui semble néfaste pour l'avenir de conformité sociale des garçons. Les carences éducatives sont fréquemment relevées dans les anamnèses de délinquants. Ils ont souvent été livrés à eux-mêmes, abusés, voire maltraités. Enfin, l'imprégnation délinquante dans la famille n'est pas rare comme processus menant à la délinquance des enfants. Il existe en effet une transmission directe des normes et valeurs et de comportement qui produit la délinquance, qu'il y ait intention explicite des parents ou non. Les mécanismes d'apprentissage et d'identification sont largement en œuvre dans toute famille, y compris dans les familles délinquantes.

Les Glueck (1950) ont mis en évidence les principales caractéristiques familiales et les comportements éducatifs qui sont les plus producteurs de délinquance : l'absence de vigilance, l'indifférence, l'inattention, la négligence, l'inconsistance des mesures disciplinaires, le rejet, la faiblesse d'attachement. Globalement, on constate plutôt un vide éducatif plutôt que des carences caricaturales. Très souvent ces attitudes éducatives contre productrice d'adaptation sociale sont les résultats ou les concomitants d'une inadaptation sociale plus large de la famille avec alcoolisme, criminalité, absence du père, recours à l'aide sociale, non-planification des défenses,

...

Loeber et Stouthamer-Loeber (1986), dans une méta-analyse, ont comparé les résultats des différentes études apportant des informations sur cette gestion et ils proposent quatre paradigmes du lien entre facteurs familiaux et délinquance.

1. Le paradigme de la négligence : la délinquance des enfants est amenée par un manque d'implication et de surveillance. L'incompétence parentale génère principalement un manque de contrôle de soi qui se traduit par l'agressivité et l'intolérance à la frustration ainsi que par des difficultés d'élaboration des perspectives temporelles (Born 1975) et par des carences cognitives.

2. Le paradigme du conflit : la délinquance est produite par le climat conflictuel qui règne entre les parents ou entre l'enfant et les parents. Ces conflits alimentent l'insatisfaction du jeune, le poussent à fuir, à chercher hors de chez lui des lieux de socialisation, l'amènent à résoudre les tensions par des passages à l'acte délinquant.

3. Le paradigme des conduites et des attitudes déviantes : les parents transmettent à leurs enfants leurs normes comportementales et leur apprennent la délinquance, soit en les faisant participer dès leur jeune âge à leurs activités illicites, soit en induisant, par leur exemple, que les conduites délinquantes sont adéquates et adaptatives.

4. Le paradigme de la rupture : la délinquance est le produit de la rupture du couple parental pour raison de décès, divorce, séparation, échec professionnel, incarcération. La blessure créée par la perte générerait une recherche d'identification hors de la cellule familiale et une socialisation inadaptée.

① L'influence de ces paradigmes varie au travers des études examinées. Toutefois, des convergences impressionnantes existent. Ainsi, il apparaît que les variables de socialisation ont le pouvoir explicatif le plus important.

② Les éléments de background tels la criminalité ou les conflits familiaux présentent un lien un peu moins puissant avec la délinquance des enfants. Enfin, l'absence d'un parent ou la déficience de ces derniers sur le plan de la santé physique et mentale, tout en demeurant significativement influentes, ont le pouvoir explicatif le plus faible.

A partir de ces constats, Laub et Sampson (1993), par leur analyse secondaire des données recueillies par les Glueck, confirment leur théorie selon laquelle la faiblesse du contrôle social formel et informel au sein des familles empêche la création d'un lien de l'enfant à la société et un désengagement de celui-ci par rapport aux institutions sociales, structures essentielles de l'intégration sociale adulte.

DISENGAGEMENT

La résilience.

Cette approche centrée sur le risque a été complétée récemment par un regard plus attentif sur les facteurs protecteurs qui pourraient expliquer que certains enfants soumis à ces risques ne présentent ni à l'adolescence, ni à l'âge adulte des problèmes de comportement. Les études effectuées sur la résilience et les facteurs de protection marquent une rupture claire avec la perspective étiologique dans la psychopathologie développementale.

niveau de la relation avec un adulte étranger. Les adolescents résiliants présentent plus souvent une relation stable avec au moins un parent et une personne venant de l'extérieur du noyau familial (un éducateur dans la moitié des cas et un membre de la famille éloignée dans un tiers des cas) (Lösel 1994, Born et Al 1997).

4. En ce qui concerne les ressources personnelles, les premiers éléments, souvent soulignés – particulièrement par Rutter (1985) et Lösel (1991) – concernent les habiletés cognitives. Les adolescents résiliants semblent être plus intelligents que leurs homologues non-résiliants. Nous devons préciser que c'est principalement vrai pour les tests liés à la "non-culture". De plus, ils tendent à faire face aux problèmes d'une manière plutôt active que fataliste ou résignée. Finalement, ils sont moins désespérés, ont une confiance plus grande dans leur propre efficacité et une plus grande estime d'eux-mêmes. Ils ont moins de risques psychopathologiques et d'agressivité et plus de maturité (Born et Al 1997).

Dans la cellule familiale, les éléments protecteurs sont de l'ordre de l'affectivité puisque la qualité des relations entre parents et enfants constitue la base qui permettra d'éviter négligence grave ou maltraitance, mais ce terrain positif ne suffit pas à protéger de la délinquance. Il faut, en outre, que les parents disposent de compétences éducatives qui non seulement assurent à leurs enfants un développement normal sur les plans psychique et cognitif mais en outre garantissent l'intégration sociale. Hirschi et Gottfredson (1994) voient plusieurs conditions pour réaliser cet objectif : que les parents soient attentifs aux faits et gestes de l'enfant, que les actes répréhensibles soient reconnus comme tels par eux et enfin qu'ils punissent avec justice ces actes répréhensibles. Ceci évoque le "reintegrative shaming" (corriger en faisant honte) de Braithwaite (1989) pour qui l'éducation sera réussie si les parents punissent de façon logique et dans un contexte d'amour, de respect et d'acceptation. On se trouve ici dans la perspective d'une transmission des normes comportementales de la société par un contrôle interne à la famille qui sera progressivement intériorisé par l'enfant. En cela, Cusson (1998) voit une continuité par rapport aux analyses des philosophes sur l'acquisition de la vertu telles qu'elles sont reprises par Comte-Sponville (1995) sous la forme : "Les bonnes manières précèdent les bonnes actions et y mènent". Les parents exigent de l'enfant qu'il fasse semblant d'être conforme aux normes afin qu'il le devienne effectivement. Le principe de la juste rétribution en fonction de la faute sera repris au niveau sociétal dans une justice rétributive. Toutefois, son action est maintenant complétée par des avances significatives du côté de la justice réparatrice.

L'effort éducatif vers la conformité sociale s'appuie évidemment sur la nécessité séculaire de l'être humain de se résoudre à la conformité et à la soumission (Ash (1951), Milgram (1974)). L'enfant, cependant, se montre plus ou moins réceptif à cette influence. S'il apparaît incontestable qu'il y a un phénomène d'adaptation réciproque entre l'enfant et le parent, de nombreuses études ont toutefois mis en évidence que l'adolescent délinquant, indépendamment des pratiques éducatives des parents, avait été qualifié de difficile durant l'enfance.

Tenant compte de ces constats, les programmes de prévention actuellement mis en place tant aux USA qu'au Canada (Coie, 1998 / McCord et Tremblay, 1992 / Tremblay et Craig, 1997) s'adressent aux enfants reconnus comme difficiles ou agressifs dès le jeune âge et proposent aux familles un encadrement précoce et durable qui vise à corriger les erreurs éducatives, à résorber les troubles

du comportement et à prévenir l'incrustation des déficits cognitifs qui vont entraver non seulement la scolarisation mais aussi l'ensemble de l'adaptation sociale.

Structures familiales à risque et protections spécifiques.

Des cas particuliers de familles doivent être envisagés afin de comprendre les interactions différentes qui y ont cours : les familles monoparentales et les familles adoptives.

① En ce qui concerne les familles monoparentales où le père reste présent, elles sont peu étudiées car rares. C'est encore fréquemment la mère qui garde les enfants lors de la séparation ou, s'ils sont pris en charge par le père, on assiste souvent à la recomposition d'un couple et donc des pratiques familiales d'un couple parental. Ce sont alors les composantes interactives du couple qui sont à prendre en considération. Lorsque la mère reste seule pour élever ses enfants, il est fréquemment constaté qu'elle éprouve des difficultés à contrôler les faits et gestes des garçons davantage que ceux des filles. Une fois encore, c'est la dimension du contrôle formel et informel qui est mise en évidence comme facteur protecteur.

! Toutes les études classiques ont prouvé que le fait d'appartenir à une "single mother family" accroît considérablement le risque de problèmes comportementaux surtout si cette famille habite dans des zones urbaines à risque. Il est clair que les difficultés économiques quotidiennes de ce type de famille ne sont pas totalement étrangères au facteur de risque mais ce sont les relations familiales et les pratiques parentales qui s'avèrent protectrices ou non. En comparant des garçons âgés de 10 à 15 ans issus de familles monoparentales et de familles biparentales dans des quartiers à risque, Florsheim et Al (1998) montrent que le cumul de facteurs à risque dans les familles joue de la même façon dans les familles monoparentales et biparentales. Néanmoins, les garçons dans les familles avec une mère seule sont à plus grand risque sauf s'ils bénéficient des éléments protecteurs que sont un environnement familial structuré, des stratégies disciplinaires effectives qui permettent un certain degré d'autonomie et un investissement réel d'un membre de la famille de sexe masculin.

Dans les familles où l'enfant est adopté, les risques inhérents à l'adolescence et à son développement social sont amplifiés par le passé d'abandon de l'enfant et l'actualité de l'interaction problématique entre l'enfant et les parents adoptifs.

Rosnati et Marta (1998), en comparant les adolescents de 16 à 19 ans issus de familles adoptives et de familles intactes, ont montré qu'il n'y a pas de différence de qualité des relations mère-enfant dans les deux types de familles en ce qui concerne l'ouverture et le support.

Les enfants non adoptés ont une meilleure communication avec leur mère et se sentent plus soutenus par celle-ci que par leur père. Ils passent plus de temps et ont plus de proximité émotionnelle avec elle. Les adolescents adoptés se révèlent être plus proches du père que ne le sont les adolescents non adoptés. Ils ont plus de contacts et de communications moins

problématiques avec le père. Le père, par la qualité de sa relation et sa place dans la vie sociale de l'enfant, joue un rôle protecteur beaucoup plus puissant dans les familles adoptives que dans les autres familles.

Relations parents-enfants comme facteurs de résilience.

Ainsi, les grands facteurs de résilience sont clairement la qualité relationnelle avec au moins un des parents, la qualité de la communication entre enfant et parents, l'attachement réciproque ainsi que le contrôle formel et informel opéré par les parents sur les comportements de l'enfant.

Ces éléments qui reviennent dans toutes les recherches ne semblent pas suffire à éviter l'entrée dans la délinquance. Il faut en outre que les parents provoquent l'adoption de valeurs socialement positives et la volonté chez l'enfant de s'y référer lorsqu'il doit agir dans un contexte social donné. Il s'agit donc de la construction d'un système de valeur et de l'instauration d'un processus référentiel.

La création du système de valeur repose sur l'établissement chez l'enfant d'un rapport à la loi et aux valeurs morales et d'un rapport à l'avenir.

Les parents tissent un écheveau de lien entre des valeurs terminales (Rokaëch, 1973), c'est-à-dire les buts ultimes donnant sens à la vie et des valeurs instrumentales à savoir les moyens pour arriver dans la vie quotidienne à ces buts. La résilience sera le fruit de l'élaboration de ces liens dans la construction de l'avenir. Les parents instaurent pas à pas des projets pour leur vie familiale et pour leurs enfants. Si l'enfant est intégré dans ce projet en raison du désir qui est à l'origine de sa naissance, de sa place dans la fratrie, des projections idéalistes dont il fait l'objet, il arrive à se reconnaître dans ce projet et adopte les conduites qui préparent et protègent cet avenir. La découverte et la valorisation par les parents d'un ou plusieurs dons particuliers de l'enfant sera un facteur puissant de résilience.

Les parents donnent les indications morales à propos des actes de la vie quotidienne par leurs commentaires sur ce qui bien et mal dans le contexte familial et la société en général. Ils prêchent par l'exemple mais aussi mettent des mots, formulent des évaluations morales qui sont mises en concordance par l'enfant pour "s'y retrouver". L'enfant privilégie les ressemblances et les concordances pour se sentir plus confortable dans un système cohérent et prévisible. Pour son propre comportement, il s'appuie sur l'expérience de ce qui a été sanctionné et sur les lois de régularité qu'il a pu dégager des propos formulés par les parents pour établir des paris sur les sanctions éventuelles des actes qu'il va poser.

Les parents établissent simultanément un rapport à la loi. Généralement, en tant qu'adultes, les parents ont dépassé le stade de conformité ou non-conformité à une loi perçue comme extérieure à eux. Ils se situent dans une relativité morale plus ou moins accentuée mais ils essaient de transmettre à leurs enfants un respect de la loi en accord avec le niveau développemental de

l'enfant jusqu'à accepter la relativité morale lorsque l'adolescent s'affirme comme tel. Les intermédiaires sur lesquels vont se construire ces rapports à la loi et à la morale sont l'argent, le sexe, la vie commune, ... Sur chacun de ces plans, l'enfant se positionne en référence aux indices que ses parents lui ont fournis.

La résilience dans la vie familiale repose donc sur les trois grands processus qui président aux pratiques éducatives des parents : la communication, le contrôle et le système de valeur. La résilience en matière de délinquance, donc l'acceptation de l'enfant de reconstruire dans le respect des lois, ne sera possible que si ces trois processus agissent ensemble pour que l'enfant accepte de se construire dans le respect des lois.

Etude de cas.

L'analyse de la dynamique familiale de cas d'adolescents qui ont connu des mesures prises par un juge de la jeunesse nous permet de découvrir, au-delà des éléments spécifiques à chaque situation, quelques convergences qui éclairent l'interaction des trois grands processus qui viennent d'être présentés.

1. Interaction entre la faiblesse de l'attachement, l'absence de communication et la faiblesse du contrôle dans une famille où le rapport à la loi est faible : pas de résilience. John (16 ans-placé pour divers vols et cambriolages) a été élevé par un père violent et alcoolique qui n'exerçait sur lui aucun contrôle. Il a développé en contrepartie une relation fusionnelle à la mère qui traîne un état dépressif l'empêchant d'exercer une autorité réelle sur son fils. Depuis deux ans, le père est décédé et la mère s'est remariée. Le beau-père essaie de faire respecter des règles nouvelles et il n'arrive qu'à provoquer la haine de son beau-fils. Dans un tel contexte, on peut comprendre que le frère du jeune concerné est lui aussi délinquant, ce qui nous fait dire qu'aucun facteur de résilience n'a joué.

De même, dans le cas de Ben (15 ans et demi – placé pour agression dont la dernière avec couteau), on reconnaît une interaction du même ordre non seulement entre lui et ses parents mais aussi pour son frère aîné qui mène une carrière délinquante également. Le père de Ben est toujours présent mais il a lui aussi un passé de violence dans son pays d'origine. Il est également alcoolique et est depuis plusieurs années dépressif suite à un accident grave dont il a été victime. Les enfants utilisent cette faiblesse pour se permettre beaucoup de libertés. Dans cette famille, il est clair qu'il y a eu un manque de supervision et une discipline inadéquate qui ont engendré une situation à haut risque et, actuellement encore, les parents sont discordants quant aux attitudes qu'ils auraient, selon Ben, chacun dans leur secteur d'intervention. Quant au frère, il a (de manière induite ou spontanée ?) un rôle éducatif mal adapté puisqu'il use de violence, une violence non ouvertement critiquée par les parents et mal venue. En effet, quelle valeur peuvent avoir les attitudes d'un modèle à risque ? Ce frère se montre extrêmement culpabilisant mais sans remise en cause de sa propre conduite. Le père, lui, a tendance à déculpabiliser son fils ou d'autres "paumés" pris en sympathie, trouvant des explications à leurs comportements, avouant même avoir fait "bien pire qu'eux". Face à Ben, tellement immature, banalisant, déniait même la réalité, ces attitudes prennent une importance majeure puisqu'il n'y puise que les éléments renforçant ses valeurs déviantes.

2. Interaction entre relations chaotiques et investissement affectif donnant de la résilience.

Daniel (17 ans) est placé pour plusieurs vols de voitures et un nombre hallucinant de vols avec violence sous forme d'arrachages de sacs. Son frère Gérard ainsi que sa demi-sœur Morgane peuvent être considérés comme résilients car ils sont bien intégrés socialement et ne sont pas du tout délinquants alors qu'ils ont été élevés dans le même milieu à partir de leur enfance. En effet, la mère a d'abord vécu avec le père de ses deux premiers enfants jusqu'à ce qu'ils soient âgés de 7 ans, un père sans foi ni loi; elle s'est ensuite mise en ménage avec le père de Daniel jusqu'à ce que celui-ci soit âgé de 7 ans, puis elle vécut avec d'autres hommes. Depuis leur naissance, les trois enfants connurent séparation et abandon. Ils passèrent des périodes avec leur mère et des périodes tantôt avec leur père ou avec les grands-parents ou encore dans d'autres foyers accueillant, tout cela au gré des lieux et des modalités de "travail" de leur mère.

La mère entretient avec Daniel une relation très affective et quasi fusionnelle. Elle a avec lui une relation d'égalité, de copinage. Elle lui confie tout, il est son confident. Elle dévalorise constamment le père de Daniel mais, devant le père, elle adopte une attitude de fausse sérénité. Le père, quant à lui, est alcoolique et violent, il a également abandonné et rejeté son fils à divers moments et, actuellement, il privilégie nettement les enfants de sa nouvelle femme. La résilience des deux premiers enfants peut être attribuée à une prime enfance dans un milieu plus stable qu'il ne le fut par la suite et aussi à une séparation plus nette. Les relations de Gérard avec sa mère s'avèrent bonnes et marquées par une clarté de la fonction éducative qui fut possible tant qu'il y avait un père clairement présent dans le ménage, c'est-à-dire jusque 16 ans pour Gérard mais seulement jusque 7 ans pour Daniel.

3. Résilience fondée sur l'interaction entre transmission d'un système de valeur et cohérence du contrôle et de la communication.

Ilias, âgé de 17 ans, placé pour hold-up, est le cadet d'une fratrie de cinq, qui se compose de trois filles et deux garçons. Aucun des autres membres de la famille n'a eu affaire à la justice. Le dernier fils est né lors de l'arrivée de la famille en Europe. Contrairement à leurs enfants, les parents maîtrisent peu la langue française et semblent peu intégrés dans la vie sociale. L'attachement entre les membres de la famille est très important et les parents, s'ils ne détiennent plus tous les atouts (âge, langue) pour éduquer leur fils cadet, demeurent concernés et se font aider par leurs filles et fils aînés. La résilience du frère s'explique probablement par le fait que la mère était seule à l'élever puisque le père avait déjà émigré mais que la mère et les enfants plus âgés étaient restés au pays. De ce fait, la mère a pu élever ce frère en s'appuyant sur la collaboration de toute la famille élargie (grands-parents en particulier). La sœur aînée a pris le relais pour l'éducation d'Ilias avec l'appui du frère aîné et de son mari mais sans établir une cohérence éducative qui aurait protégé Ilias.

La résilience existe chez ses frères mais pas chez Sam qui, âgé de 17 ans, est placé pour une agression en bande contre un jeune. Les faits sont particulièrement sordides. Il a déjà eu affaire à la justice pour vols à l'étalage et une autre agression en bande. Sam est le cadet de la famille composée de ses parents, unis et de santé fragile, et de ses 10 frères et sœurs (7 étant actuellement mariés). De religion islamique, les parents sont pratiquants et gardent de fortes attaches culturelles dans la religion. Ils sont peu intégrés dans le pays d'accueil mais ont provoqué une très bonne intégration de tous leurs enfants à l'exception de Sam. La rencontre avec la famille met en évidence leur centration sur la scolarité et leur évitement

systematique de la responsabilisation du jeune concerné : "Sam n'est pas capable de comportements pareils, c'est sa version que nous croyons". Pour eux, ce qu'est devenu Sam est le fait d'un problème de société et, en particulier, d'intégration dans l'enseignement belge dès les primaires. La seule remise en question vient du frère aîné à qui le mineur avait été confié un an auparavant alors qu'il posait des problèmes par ses mauvaises fréquentations dans le quartier. Ce frère admet qu'il n'a pas pu remplir sa mission faute d'un suivi étroit. Ce manque de contrôle a rapidement amplifié la dérive de Sam qui, dans cette autre ville, s'est associé à des pairs délinquants, a négligé sa scolarité et adopté des conduites violentes. Sam semble être devenu un être sans scrupule et sans culpabilité qui abuse de la crédibilité familiale puisque dans la vie du groupe il se montre désinhibé et ne respectant que l'autorité des caïds. Les éléments de résilience ne se trouvent pas dans le cas de Sam mais bien dans toute l'existence de ses frères et sœurs qui eux ont bénéficié de l'enracinement religieux et moral des parents et du système éducatif de contrôle en cascade qui s'instaure assez souvent dans les familles nombreuses. Sam a échappé au système en étant le dernier maillon de la chaîne comme si toutes les influences protectrices s'étaient usées au fil de la succession d'enfants.

Conclusions.

Au travers de ces analyses, la fonction d'attachement apparaît comme l'élément central de la vie relationnelle en famille qui peut provoquer une résilience même si les autres aspects du milieu social et familial sont sources de risques. L'enfant sera protégé si les parents, ou au moins un des deux parents, s'investissent dans la relation à l'enfant et dans la transmission d'un système de valeurs socialement acceptable.

Souvent, on insiste sur le rôle de la mère, son importance dans le développement. Bien sûr, en matière de délinquance, la perte ou la séparation de la mère peut s'avérer dramatique comme facteur déclencheur de ruptures familiales à répétition ou de réactions de désespoir auto et hétéro agressives. Toutefois, si un substitut maternel stable restaure un équilibre familial, l'impact de cette absence sur le risque de délinquance devient faible. Par contre, la perte du père ou son affaiblissement physique et/ou psychique est directement reliée à la délinquance avec un accroissement considérable du risque s'il y a une succession d'hommes dans la vie de la mère et des incursions plus ou moins brèves dans l'éducation de l'enfant. Au contraire, si le père continue à assumer une fonction de référence ou si un père de substitution s'installe dans la vie de l'enfant, la résilience sera plus probable.

Cet investissement doit se faire au moins tant que l'enfant est perméable à l'influence directe de ses parents, c'est-à-dire jusqu'au seuil de l'adolescence. A ce moment, le maintien du dialogue et la négociation en souplesse des prises de libertés tout en gardant une attitude franchement contrôlante constitueront les protections les plus efficaces contre les dérives de la socialisation qui risquent d'entraîner le jeune vers des pairs ou des bandes délinquantes, vers la prise de drogue, vers la rupture scolaire et le précipiteront dans des conduites délinquantes à répétition.

Les dérives de la relation parents-enfants sont plus fréquentes dans les familles qui connaissent ou ont connu une rupture. Ainsi, les attitudes de parent-confident, parent-copain, parent hostile, parent rigide, parent fusionnel prennent plus facilement place lorsque la mère n'arrive pas à stabiliser sa relation avec un père de substitution et il faudra faire appel à des éléments extérieurs à la famille (éducateur par exemple) ou à des facteurs personnels particulièrement forts pour amener une résilience en établissant pour l'enfant et l'adolescent des repères affectifs et moraux stables.

Au-delà de la résilience qui, heureusement, permet à un nombre considérable de jeunes d'éviter une chronicisation de la délinquance, des facteurs familiaux mobilisables pourront encore être trouvés chez les parents de délinquants avérés pour aider leur enfant à sortir de la délinquance.

On pourra s'appuyer sur des éléments relationnels semblables mais avec beaucoup plus de difficultés et en ayant des stratégies d'action plus construites et professionnelles. La résilience reste un phénomène heureux qui mobilise les ressources naturelles du milieu et qui sera éventuellement actualisé par des actions préventives alors que la prise en charge thérapeutique ou rééducative devra compenser les failles du milieu et reconstituer les ressources.